

**La Mairie** Pendant les travaux de réhabilitation de la mairie, le secrétariat de mairie est situé : salle des associations à côté de la cantine.

1 place de la mairie - 03190 Verneix -04.70.07.82.47 -mairie-verneix@wanadoo.fr

**Ouverte** : lundi de 9h à 11h30 et de 12h15 à 19h00, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 12h15 à 17h00, le mercredi de 9h à 11h30

**Permanence du Maire et des adjoints** : tous les lundis de 17h à 19h00

### **Correspondant «La Montagne»**

Pour les annonces à diffuser, adressez-vous à Joël Martin au : 06.27.39.32.50 ou par mel : joelmartin.epinaudons@orange.fr

### **Inscriptions sur les listes électorales :**

Tout au long de l'année et jusqu'au 31 décembre. Les locataires doivent être domiciliés dans la commune depuis 6 mois ou plus. Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un cerfa n°12669\*01 (téléchargeable sur [service-public.fr](http://service-public.fr)).

**Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

### **Recensement militaire des jeunes atteignant 16 ans :**

Les filles et garçons atteignant l'âge de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser auprès de la mairie au cours du mois de leur anniversaire. A l'issue de cette inscription est délivrée une attestation de recensement. Cette formalité permet de faciliter l'inscription sur les listes électorales.

### **Carte Nationale d'Identité**

Depuis le 20 mars 2017, les demandes de carte d'identité nationale (nouvelle demande, renouvellement, perte, vol..) ne se font plus à la mairie de domicile. Dans le cadre de l'unification des procédures de traitement, la démarche doit être faite auprès d'une commune équipée d'un dispositif de recueil électronique. Seules les communes suivantes, dans l'arrondissement, en sont équipées:

- Montluçon
- Cosne d'Allier
- Commentry
- Montmarault
- Marcillat en Combraille
- Cérilly

### **Passport biométrique :**

Le passeport est un titre d'identité et de voyage. Il est valable 10 ans pour les majeurs, 5 ans pour les mineurs. La demande de passeport s'effectue dans toute mairie dotée du dispositif de recueil. La mairie de Verneix n'est pas équipée. Ainsi, pour une demande de passeport, vous devez vous adresser à :

- Mairie de Montluçon au 04.70.02.55.00 sur rendez vous
- Mairie de Commentry au 04.70.08.33.30 sur rendez- vous
- Mairie de Cosne d'Allier au 04.70.07.50.18

## ETAT CIVIL 2017

### Naissances :

- MICAUD Marius
- CORREIA Julia
- CORREIA Louise
- DRAPEAU Naïs
- AUBERGER Calvyn
- MATHIAUD Nino

### Mariage :

- Laëtitia AURAT et Michaël METENIER
- Clémentine RANDI et Clément GUILZE

- Elodie GUILLET et Bastien CHEVALIER

### Décès :

- PASSAT Colette
- BERNALIER Suzanne
- LABOISSE Suzanne
- BODEAU Henri
- DELAVIERE Georges
- AUFILS Andrée

### **Tarifs services publics au 1<sup>er</sup> janvier 2018 :**

#### ■ Assainissement :

- Taxe de raccordement au réseau d'assainissement 900€
- Redevance assainissement (le m<sup>3</sup>) : 0.90€

#### ■ Cimetière :

- Concession cimetière : 85€/m<sup>2</sup>
- Inhumation : 40€
- Dépositoire communal : 0.30€ /jour . Après un an : 0.80€/jour.

#### Dépôt d'urnes :

Plusieurs possibilités sont à disposition des familles au cimetière pour déposer les cendres d'un défunt, se renseigner à la mairie pour les modalités à respecter :

- Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir - gratuit

- Dépôt d'urne dans une des cases du columbarium – coût 200€ pour 20 ans renouvelable une fois.

- Dépôt d'urne dans une cavurne : petit caveau destiné à recevoir une urne, à construire après achat d'une concession de 1mx1m – coût 200€ pour 20 ans renouvelable

Dépôt d'urne dans un caveau de famille – même procédure que pour un cercueil

#### ■ Locations et services :

#### \* Salle polyvalente :

- Location salle (habitant commune) : 140€ le week-end
- Location salle (hors commune) : 220€ le week- end.
- Vin d'honneur en semaine uniquement (commune) 60€. Hors commune : 90€
- Participation aux frais de fonctionnement pour les associations : 40€

\* Salle des Associations : Gratuite pour les associations, clés disponibles en mairie aux heures d'ouverture. Accès WiFi disponible.

\* Garderie (sauf mercredi matin) de 7h30 à 8h50 et de 16h10 à 18h30 : 2€/heure

\* Tickets de cantine : 2€25

#### ■ Ramassage des ordures ménagères :

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue tous les mercredis matins par le SICTOM Région Montluçonnaise. Le Sictom fournira en 2018 un bac ordures ménagères (couvreclé bordeaux) et un bac de tri (couleur jaune).

#### ■ Passage de la tritou'mobile :

La déchetterie mobile stationnera sur le parking situé au croisement de la route de Savigny et de la D302 : - du 23 au 25 juillet 2018 de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30